



Exercer une fonction d infirmier anesthésiste en france

Par **ameur**, le **29/09/2010** à **13:52**

Bonjour,

j suis marié avec une française et g un diplôme d infirmier anesthésiste tunisien .g dépose mon dossier a la DRASS et il m on dit k il y a pas d équivalence entre les diplômes tunisiens et français .svp si vous avez une idée comment faire pour exercer mon métier.merci